

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 NOVEMBRE 2021

Membres présents : ALLEHAUX Dominique, AGOSTINI Nathalie, BULIN Bérangère, CARON Laetitia, CATHERINE-BONNICI Julie, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HARNAL BEREZIAT Maryline, JOLY Olivier, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Frank, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, THEVENARD Béatrice, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

Excusés : PUVILLAND Christophe, LAURENT Yannick, PARRAIN Noël (pouvoir donné à M. WIEL), HAEGELIN Mathieu

Secrétaire de séance : Laetitia CARON

Convocation et affichage : 18 novembre 2021

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu est approuvé (3 abstentions pour absence)

*Madame le maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour.
Décision budgétaire modificative du budget général.*

Le conseil donne son accord à l'unanimité

Présentation saison camping

Madame le maire donne la parole à Grégory BODEL, régisseur de camping, pour une présentation du bilan de la saison touristique au camping de la Grange du Pin. Avec ces 70 emplacements camping, ses 13 mobil home, ses 2 lodges et ses 23 résidents, le camping a généré un chiffre d'affaires de 213 738 € en 2021 (contre 97 702 € en 2016). L'intégralité de cette présentation est consultable sur le panneau d'affichage numérique de la mairie de Treffort (rubrique « tourisme »-« Camping de la Grange du pin »)

Convention Territoriale Globale (CTG)

Madame le Maire expose :

La CTG a pour objectif de coordonner l'ensemble des politiques et actions sociales et familiales mises en œuvre sur le territoire, afin d'assurer une cohérence des interventions, une évaluation commune des besoins et un partage des outils de pilotage et d'évaluation avec les collectivités compétentes. Elle prend le relais des contrats enfance jeunesse qui arrivent à échéance le 31-12-2021, en élargissant leur champ d'action au logement, la parentalité, l'accès aux droits, ...

La CTG, convention-cadre, se traduit par des orientations communes aux différents signataires et se déclinera dans un second temps en fiches-actions dans les domaines suivants :

- Petite enfance
- Enfance Jeunesse
- Parentalité
- Animation de la vie sociale
- Inclusion numérique
- Habitat
- Economie sociale et solidaire

Les signataires de cette convention sont GBA, la MSA, la CAF et les communes suivantes : Viriat, Péronnas, St Denis-les-Bourg, St Didier d'Aussiat, Confrançon, St Etienne du Bois, Polliat, Buellas, Lent, St André-sur-Vieux Jonc, Servas, Dompierre-sur-Veyle, Montcet, Val Revermont, Marboz, Bény, ainsi que le Sivom de St Julien-sur-Reyssouze/Lescheroux/Mantenay-Montlin/St Jean sur Reyssouze et le SIVOS Intercommunal à Vocation Unique de St Trivier-de- Courtes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer cette convention.

Subvention toiture

Madame le maire rappelle qu'une délibération du conseil municipal en date du 21 janvier 2016 accorde des subventions aux particuliers qui refont leur toiture en tuiles anciennes conformément aux prescriptions du PLU (6€ par m² de toiture), sur tout le territoire de la commune.

Dans ce contexte, elle présente un dossier pour la réfection d'une toiture à Cuisiat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le versement d'une subvention de 1 290 €

Agence Postale Communale (APC)

La Commune devrait prendre la gestion de l'agence postale à compter de 2022. Cette gestion fera l'objet d'une convention qui établira les conditions dans lesquelles les services de la poste seront proposés.

L'agence postale proposera au public les produits et services postaux courants (vente de timbres, colis, etc...) ainsi que quelques services financiers (retrait sur le compte courant postal ou sur le livret d'épargne...).

Les 2 agents communaux qui interviendront à l'APC seront formés par la Poste. L'équipement numérique sera également fourni par la Poste. En contrepartie des prestations fournies par la commune, la poste versera une indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle d'un montant de 1 046 € par mois.

Il est prévu d'ouvrir 20 heures par semaine, selon les horaires suivants :

Lundi de 14 h 30 à 17 h

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 H.

Concernant le distributeur de billet ; la poste pourra maintenir le service, à ses frais, sous réserve de réalisation de travaux dans le local actuel. Du fait de ces travaux, l'évolution du

bureau de poste en agence postale communale ne pourra pas se faire avant plusieurs semaines, puisque l'APC ne pourra ouvrir qu'une fois les travaux réalisés. De même pour l'ouverture de l'antenne de Maison France Service. Pendant les travaux, le bureau de poste restera bien sûr opérationnel jusqu'à sa transformation en APC, il n'y aura pas rupture de services pour les habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte la transformation du bureau de poste en Agence Postale Communale et autorise Mme le maire à signer la convention avec la Poste.

Travaux en cours

Réhabilitation du Gymnase de Treffort : l'Avant-Projet Définitif a été validé le 4 novembre. Le dépôt du Permis de Construire devrait intervenir rapidement et la consultation des entreprises devrait être lancée en janvier 2022. Suite à une visite du gymnase de Chasselay dans le Rhône, la commission a validé le choix d'un sol Gerflor qui semble satisfaire tous les utilisateurs et notamment le club de tennis.

La dimension des vestiaires a été revue afin de correspondre aux demandes de la fédération de foot.

Commerce de Cuisiat : suite à la consultation des entreprises, sur les 9 lots initiaux, un lot est en cours d'analyse, et un autre est infructueux (charpente). Une nouvelle consultation a été lancée pour ce lot. Des négociations étant en cours, la présentation chiffrée détaillée sera faite lors du prochain conseil.

Lotissement de Cuisiat : Le permis de lotir va être déposé début de semaine prochaine.

Presbytère de Cuisiat : une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre (date limite de réponse 19/11/2021 – 3 offres reçues, actuellement à l'étude).

Maison centre Pressiat : la démolition a été confiée à l'entreprise Dannemuller qui commencera le chantier en début de semaine prochaine pour une durée d'environ 2 semaines. Les riverains seront avertis par courrier.

Décision Budgétaire Modificative

Madame le Maire explique que lors du chantier de modernisation du site de la Grange du Pin, des travaux complémentaires ont dû être engagés, notamment à cause de la nature du sol du terrain de boules et du parking qu'il a fallu décaper et renforcer en cailloux.

Les sommes initialement budgétées n'ont pas permis de solder le marché et il manque 16 592,34 € sur l'opération. Il est donc proposé au vote la décision budgétaire suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1312 : Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
D-2312-396 : Aménagement plan d'eau	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €
Total Général		20 000.00 €		20 000.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la décision budgétaire modificative telle pour que proposée.

Tour des commissions

Tourisme : la commission se réunira le lundi 6 décembre

Assainissement des Bourdonnières : le réseau sera remis à neuf et l'ancien réseau sera dédié aux eaux pluviales. Une réunion d'information est prévue avec les riverains, les travaux devraient commencer en avril/mai.

Montmerle : une réunion est programmée en mairie le 9 décembre pour présenter aux propriétaires concernés la problématique de l'écoulement des eaux pluviales. 2 dossiers d'urbanisme posent problème (constructions et/ou rénovation non conformes au PLU). Des procès-verbaux devraient être dressés.

Biens communaux : suite à l'arrêt de l'activité du GAEC Labranche, les parcelles communales qu'il exploitait ont été redistribuées. La production alimentaire locale a été privilégiée pour l'attribution des parcelles.

Environnement : rencontre avec Bresse Energies Citoyennes pour envisager l'installation de panneaux photovoltaïques sur la commune, avec participation citoyenne. Actuellement, avec ses nouvelles installations (sur les services techniques et la Résidence Autonomie), la commune couvre 1/3 de la consommation électrique des bâtiments communaux.

Restructuration foncière forestière : une rencontre est prévue avec les exploitants sur Montmerle. Les cessions sous seing privé (jusqu'à 1 500 €) vont être mises en paiement.

Fibre : le SIEA fait état des difficultés rencontrées, la date limite pour l'arrivée de la fibre sur la commune est repoussée à fin 2022.

Scolaire : le centre de loisirs, la Treffortine recherche toujours du personnel pour encadrer les enfants. Une solution provisoire a été trouvée. La commune envisage de remettre en route un PEDT, ce qui permettrait à l'école et la Treffortine d'avoir une politique commune et complémentaire de développement des enfants, et également d'alléger les conditions d'encadrement au sein de l'accueil périscolaire.

Communication : le bulletin est en cours de finalisation. Le nouveau site internet sera commandé auprès des services de GrandBourg Agglomération.

Seniors : la commission se réunira le 29 novembre. Les 133 colis seront confectionnés le 13 décembre et distribués dans la foulée.

Aménagement des villages : le compte rendu du diagnostic en marchant a été distribué aux habitants. Une réunion de programmation de travaux sera prévue prochainement.

Culture : 13 personnes ont participé au dispositif « et si on sortait ensemble ». La programmation 2022 est en cours. La médiathèque remet en place l'opération « boîtes de Noël » en lien avec le Secours Populaire.

Questions diverses

Présentation de Nathan REVILLET : conseiller numérique de la commune, il a pris ses fonctions le 2 novembre dernier et est actuellement en formation pour plusieurs semaines. Il

est présent à la mairie le vendredi uniquement. Il pourra intervenir dans différentes communes aux alentours, et dans des structures telles que les écoles, les médiathèques, les résidences autonomie, les marchés, ... Sa mission est d'aider la population à devenir autonome dans l'usage du numérique, il s'agit d'un dispositif lancé par l'Etat qui subventionne les communes porteuses.

Remplacement de Laurence PILLON : Anne DAJJAT-JOUVENT prendra son poste à Val-Revermont vers la mi-Février, venant par mutation de la mairie de St Etienne du Bois.

Borne à incendie vers la scierie : le débit est insuffisant, un contact devra être pris avec SUEZ.

Quelques dates :

27 novembre, à 20h, salle des fêtes de Treffort : soirée-débat sur la solidarité, avec un documentaire sur l'accueil des migrants à Briançon, organisée dans le cadre du festival des solidarités.

3 décembre : Assemblée Générale de la Miou

4 décembre : Assemblée Générale du comité des fêtes

10 décembre : soirée des agents et des élus.

11 décembre : Ste Barbe au Centre de Secours de Treffort à 17h45

7 janvier : cérémonie des vœux.

Prochain Conseil Municipal le mercredi 15 décembre à 20h.

La séance est levée à 22 h 35